

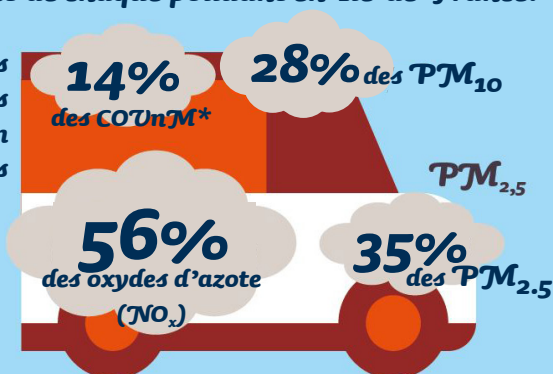
~ Qualité de l'air ~

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS liées au transport

En Île-de-France, le secteur des transports routiers est responsable à lui-seul de la majeure partie des émissions d'oxydes d'azote (NO_x) et de près d'un tiers des émissions de particules PM_{2,5}.

Poids du transport dans les émissions primaires de chaque polluant en Île-de-France.

* Composés organiques volatils non méthaniques



(Source : Airparif – rapport 2012)

En Île-de-France, les motorisations diesel représentent 76% des kilomètres parcourus par les véhicules particuliers (Source: Airparif - inventaire 2012)



Si l'on compte les véhicules utilitaires, les poids lourds, les bus et les cars, les véhicules diesel sont responsables de **94 % des émissions d'oxydes d'azote** liées au transport routier, principalement les véhicules diesel les plus anciens.



LES SOLUTIONS

Développer les transports collectifs et les modes actifs



Sur le terrain

Le STIF agit pour développer l'offre de transports collectifs et améliorer l'intermodalité. Afin d'inciter les Franciliens à utiliser le vélo pour rejoindre les transports en commun, le STIF a créé le dispositif Véligo : des espaces de stationnement sécurisés dans les gares, nouvelles stations de métro, tramway ou bus en Île-de-France.

<http://www.stif.info/>

Renouveler le parc automobile



Sur le terrain

Jusqu'à 10 000 euros de prime au renouvellement pour la conversion d'un vieux véhicule diesel en véhicule électrique.

Agir sur le trafic



Sur le terrain

Depuis le 1^{er} septembre 2015, la ville de Paris a instauré une Zone de Circulation Restreinte où les cars et poids lourds les plus polluants ne peuvent plus circuler de 8h à 20h y compris le week-end. Au 1^{er} juillet 2016, ce seront les véhicules légers les plus polluants (antérieurs à 1997 pour les voitures et à 2000 pour les deux-roues) qui, à leur tour, ne pourront plus y circuler.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'agglomération parisienne en première ligne

La part du transport routier dans les émissions de NO_x et de PM_{2,5} est nettement plus importante dans les agglomérations.

Part du transport routier dans les émissions de PM_{2,5}



Déplacements en ville

- Les ménages franciliens totalisent **4,9 millions** de voitures, **5,3 millions** de vélos personnels et **500 000** deux-roues motorisés.
- 39%** à pied
- 20%** en transports collectifs

(Source : EGT 2010 STIF-OMNIL-DRIEA)

Covoiturage



Une personne sur cinq déclarait en 2013 avoir fait du covoiturage au cours de l'année.
(Source : Ademe)